



Virement du compte joint vers compte professionnel

Par **valinco20**, le **20/02/2016** à **18:59**

Bonjour,

Mariés sous régimes séparations de biens, nous avons un compte joint alimenté par les 2 époux.

Lors de la séparation, un époux constate que l'autre (profession libérale) a effectué des virements du compte joint vers sont compte professionnel pour une somme totale importante. De quelle manière est il possible de faire récupérer cette somme (la moitié) à l'autre époux ? S'agit il d'un enrichissement sans cause puisqu'il a servi à la gestion du cabinet médical d'un époux.

Je vous remercie de vos réponses.

Cordialement